

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-147  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
.....  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : Autres domaines  
de compétences

Sous matière : Vœux et  
motions

**OBJET : MOTION  
CONTRE LA  
GENERALISATION  
DU PROJET  
"FONCIER  
INNOVANT"**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 16 JUIN  
2022

AFFICHAGE EN DATE  
DU : **30 JUIN 2022**

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **30 JUIN 2022**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François  
VERONIN-MASSET, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL,  
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine  
CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA  
CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno PERLES, Préscillia  
GRANIER, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH,  
Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE, Adrien  
ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Bernard GRIMAUD Donne procuration à Jacqueline RATABOUIL,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à François  
DEMANGEOT,  
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Chantal BARTHES,  
Giovanni ZAMAI Donne procuration à Javier DE LA CASA,  
Agnès SOULIER Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

**Absents :** Delphine SANTINI

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

VU le projet de « Foncier innovant » qui consiste à automatiser le processus de détection des constructions ou des aménagements non déclarés,

VU les premiers résultats de l'expérimentation de ce projet qui apparaissent peu concluants, compte tenu notamment des nombreuses erreurs constatées,

VU les menaces que fait peser cette évolution sur la présence au quotidien des géomètres des Finances Publiques qui n'auront plus les moyens d'exercer leurs missions topographiques,

VU les risques induits sur la fiabilisation des bases d'imposition foncières,

VU la couverture régulière assurée actuellement par les agents du Cadastre permettant de déceler des travaux sauvages, de rattraper des lacunes d'origines diverses susceptibles d'échapper aux évaluations foncières et donc à l'intégration dans les bases d'imposition de la taxe foncière,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer contre la généralisation du projet « Foncier innovant ».

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Demande que la généralisation du projet « Foncier innovant » soit abandonnée,

Demande que ces missions essentielles topographiques et fiscales soient assurées par des agent(e)s des Finances Publiques, formé(e)s et en nombre suffisant,

Demande que la présence au quotidien des géomètres des Finances Publiques au plus près des collectivités territoriales soit maintenue.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 juin 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **30 JUIN 2022**

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : **29 JUIN 2022**

Par publication le : **30 JUIN 2022**

Par déléation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le **30 JUIN 2022**

ID : 011-211100763-20220623-M2022147-AU